

# BAC Professionnel TCVPJ

## Technicien Conseil Vente en Produits de Jardin

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

#### Une pédagogie active orientée vers les techniques de vente :

Des mises en situation réelles pour les élèves (actions commerciales à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement...)

#### Intégrant les dernières évolutions de la filière jardinerie :

Une approche technique approfondie du secteur végétal dans toutes ses dimensions : connaissance des végétaux et des produits associés, entretien, art floral.

Un projet d'établissement axé sur le développement durable.

Une ouverture vers l'Europe avec la Section Européenne.

#### En étroite relation avec le milieu Professionnel :

16 semaines de stage en entreprise

De nombreuses visites de jardineries, salons professionnels...Visites de salons professionnels...



### DURÉE DES ÉTUDES

Tout au long des 2 années de formation, les élèves sont soumis à un contrôle continu des connaissances, appelé CCF (Contrôle en Cours de Formation).

### DÉLIVRANCE DE DIPLÔMES

Le diplôme final est attribué à partir des résultats obtenus :

en **contrôle continu** et à des **épreuves terminales** passées en fin de formation.

### POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

L'obtention du BAC Professionnel permet : de poursuivre des études **vers un BTS** par voie scolaire ou par apprentissage.

**En certificat de spécialisation.**

**D'intégrer la vie active.**

### PUBLIC CONCERNÉ

Après une classe de seconde professionnelle vente en produits de jardin.

Sous conditions : après une classe de 1ère (Ministère de l'Agriculture ou Education Nationale) ou une seconde générale et technologique, une seconde professionnelle d'un autre secteur, certains CAP.

### CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'Inspection Académique Départementale « **procédure AFFELNET** ».

Elle est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LPH adresse aux familles un dossier d'admission.



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## BAC Professionnel TCVPJ Technicien Conseil Vente en Produits de Jardin

La formation est organisée sur 1680 heures d'enseignement réparties sur **2 années**, soit **30 heures par semaine**. S'y ajoutent **16 semaines de stage**.



ENSEIGNEMENTS	heures
Français	2h00
Documentation	0h30
Langue Vivante (Anglais)	1h45
Histoire - Géographie	1h30
Éducation Physique et Sportive	2h00
Éducation Socioculturelle	1h30
Mathématiques	2h00
Informatique	0h30
Physique Chimie	1h15
Biologie écologie	2h00
Sciences économiques gestion de l'entreprise	5h30
Sciences et techniques horticoles	3h45
Sciences et techniques des équipements	0h45
Activités pluridisciplinaires	2h00
Enseignements optionnels	heures
Section Européenne (facultatif)	2h00
Art Floral (facultatif)	2h30
Enseignements à l'Initiative de l'Établissement	heures
Appui méthodologique	1h00
Diversité culturelle et développement	1h00
Module d'adaptation professionnelle Décorer des espaces	1h00



### LA SECTION EUROPÉENNE (facultative)

Elle comprend :  
Un enseignement renforcé en anglais (1h de cours d'anglais parlé et 1h de cours d'horticulture dispensé en anglais).  
Un stage de 4 semaines dans un pays d'Europe (aidé par une bourse).  
Elle aboutit à :  
un **passport « Europass mobilité »** qui atteste d'un temps de formation à l'étranger.

### ART FLORAL (Enseignement facultatif)

En 1ère année seulement : **2h30 par semaine** (l'élève a la possibilité de renforcer sa pratique de l'art floral dans le cadre d'un club le mercredi après-midi.)



STAGES	Avec Section Européenne	Sans Section Européenne
Stage en jardinerie	9 sem.	12 sem.
Stage en fleuristerie	2 sem.	2 sem.
Vente sur les serres de l'établissement	1 sem.	1 sem.
Education au développement durable et à la santé	1 sem.	1 sem.
Stage en jardinerie dans un pays d'Europe	4 sem.	0 sem.



Lycée Horticole de Blois  
5-7 rue des Grands Champs  
41029 BLOIS CEDEX

Tél. : 02.54.56.49.00 — mail : lpa.blois@educagri.fr

[www.lyceehorti41.com](http://www.lyceehorti41.com)

